

## Nuisances aériennes : Le collectif «PRISALT» est créé !



«PRISALT» est le nom du collectif d'élus, de représentants des habitants et d'experts, chargé de soutenir une proposition de procédure de décollage permettant de réduire les nuisances pour tous les territoires.

**D**epuis l'annonce en juin 2016, d'un projet de modification de la procédure de «décollage face à l'est» depuis Orly, porté par la Direction Générale de l'Aviation Civile, la mobilisation de 34 communes du territoire a permis un «gel» du projet. Depuis, un collectif nommé «PRISALT» (pour «prise d'altitude») réunit chaque mois des experts, des élus et des représentants des habitants. Soutenus par le collectif «PRISALT»,

les experts ont engagés un travail de réflexion avec les représentants de la direction de l'Aviation Civile pour étudier une nouvelle procédure de décollage incitant les pilotes à prendre le plus rapidement possible de l'altitude.

Cette nouvelle procédure de décollage pouvant permettre aussi une nouvelle procédure d'atterrissage avec réduction de nuisances pour tous les territoires, un contact a été établi avec les associations et les élus du Sud Essonne, impactés par le survol des avions se posant à Orly.

## Appel à la jeunesse de Soisy : Devenez «porte-drapeau» pour les cérémonies !



Les porte-drapeaux ont un rôle majeur dans les cérémonies commémoratives

**P**résents à chacune des cérémonies du souvenir, les drapeaux et les hommes qui les portent sont de fiers symboles de notre République et de ses valeurs.

La plupart du temps, les «porte-drapeaux» sont des anciens combattants qui aujourd'hui souhaitent faire participer activement les jeunes Soiséens(nes) à ces cérémonies. Ainsi, un appel est lancé **aux collégiens(nes) et aux lycéens(nes) de la commune** pour qu'ils deviennent «porte-drapeau benjamin».

Si vous êtes intéressé(e), une courte formation vous sera proposée par le Comité d'Entente des Anciens Combattants.

Bien que dirigée en priorité vers les jeunes, les adultes également intéressés peuvent s'inscrire dans cette démarche.

**Vous pouvez prendre contact avec :**

**Jean-Claude Vigot : 06 76 81 10 65**

**Jean-Pierre Combes : 01 60 75 07 01**